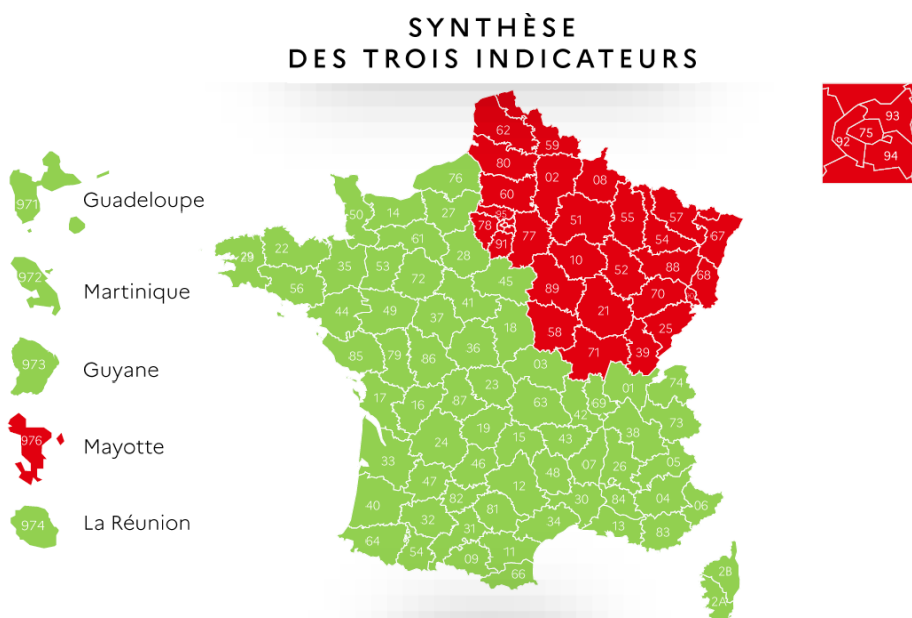


Coronavirus : organisation du déconfinement en région Centre-Val de Loire

Comme annoncé par le Premier ministre ce jeudi 7 mai, la sortie du confinement aura lieu le lundi 11 mai prochain. Une nouvelle phase de la gestion de l'épidémie de Covid-19 va ainsi se mettre en place. Elle s'étendra jusqu'au 2 juin et permettra de vérifier que les mesures mises en œuvre permettent de contenir l'épidémie.

Les cartes du déconfinement



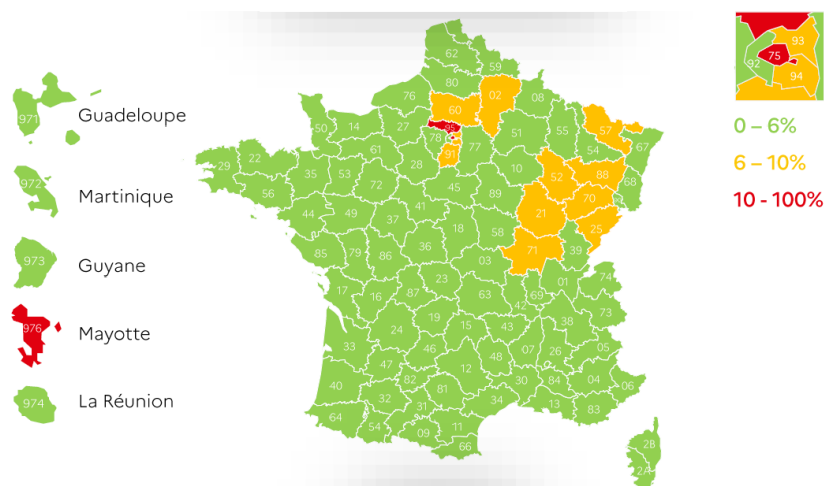
La région Centre-Val de Loire est depuis ce jeudi 7 mai classée en vert. Cette carte est établie sur 3 indicateurs.

1. La circulation active du virus

La pression épidémique est mesurée par le nombre de personnes prises en charge aux urgences pour suspicion de cas Covid-19 par rapport au nombre de passages aux urgences toutes causes confondues, sur une période de 7 jours.

Dans notre région, ce taux a baissé sous le seuil de 6 %, ce qui explique le classement en vert.

CIRCULATION ACTIVE DU VIRUS



Proportion de passages aux urgences pour suspicion de Covid19

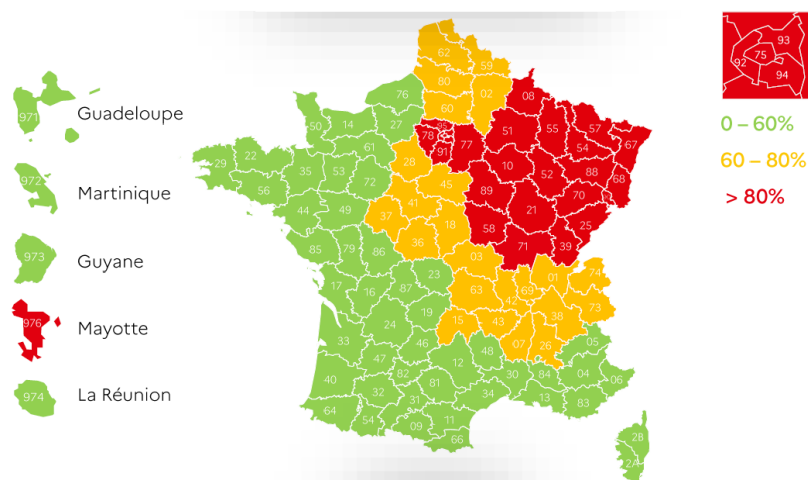
2. La tension hospitalière sur les capacités en réanimation

Elle est calculée à partir du nombre de lits de réanimation occupés par des patients atteints de Covid-19 par rapport au nombre total de lits de réanimation en période « normale » (180 lits de réanimation pour la région Centre-Val de Loire). Ces données sont le reflet de la saturation du système sanitaire.

Cet indicateur se calcule de façon régionale, car il existe un principe de fonctionnement solidaire des réanimations et une régulation des capacités à l'échelle de la région.

Dans notre région ce taux est encore légèrement supérieur à 60 %, ce qui la classe en zone orange.

TENSION HOSPITALIÈRE SUR LES CAPACITÉS DE RÉANIMATION



Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de Covid19, par rapport à la capacité initiale avant l'épidémie.

3. Le système local de tests et de détection des cas contacts

Cet indicateur concerne la capacité à réaliser des tests pour l'ensemble des personnes le nécessitant (c'est-à-dire toutes les personnes présentant des symptômes et leurs contacts) ainsi qu'à identifier et isoler leurs contacts (contact tracing ou brigades).

L'ARS Centre-Val de Loire a mené un important travail avec l'ensemble des professionnels de santé, des établissements, des laboratoires publics et privés afin de permettre à toute personne malade de se faire dépister avec un test RT-PCR.

Les capacités de la région à faire les tests, à organiser un maillage territorial cohérent et à analyser les tests sont bonnes, ce qui explique le classement de la région en vert.



La sortie du confinement dès lundi prochain implique que **nous devons tous être responsables dans nos comportements quotidiens**. Il faut impérativement **poursuivre la bonne application des gestes barrières** et de distanciation physique, le port du masque qui va s'imposer dans certaines situations..., et les intégrer dans notre vie quotidienne. **Seule une vigilance collective permettra d'assurer le bon déroulement de cette nouvelle phase.**



Lavez-vous très
régulièrement les
mains



Toussez ou
éternuez dans
votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un
mouchoir à usage
unique et jetez-le



Saluez sans se
serrer la main,
évités les
embrassades



Respecter une
distance de
1 mètre

La stratégie du déconfinement en Centre-Val de Loire

Pour organiser la sortie du confinement dans les meilleures conditions, l'ARS Centre-Val de Loire s'appuie sur une stratégie basée sur trois principes : **tester, tracer, isoler**.

Cette stratégie a été élaborée en lien étroit avec les partenaires de l'Agence : professionnels de santé, établissements de santé (publics et privés), laboratoires (publics et privés), Assurance maladie, Préfectures de département, etc.

1. Tester

Des tests systématiques pour les personnes malades et leurs contacts

La sortie du confinement s'accompagnera d'une augmentation massive des tests de dépistage pour toutes les personnes qui présenteraient des symptômes et toutes celles qui auraient été en contact avec des personnes malades. Ces tests diagnostiques virologiques (RT-PCR) permettent de détecter la présence du virus via un prélèvement par voie nasale.

Un test réalisé sur prescription médicale par un professionnel de santé

La réalisation d'un test se fait uniquement sur prescription. Au plan médical, ces tests ne présentent pas d'intérêt préventif en l'absence de symptôme ou sans contact avec une personne malade. Les tests pourront être faits dans les laboratoires privés ou par les laboratoires hospitaliers et seront pris en charge à 100 % par l'Assurance-maladie.

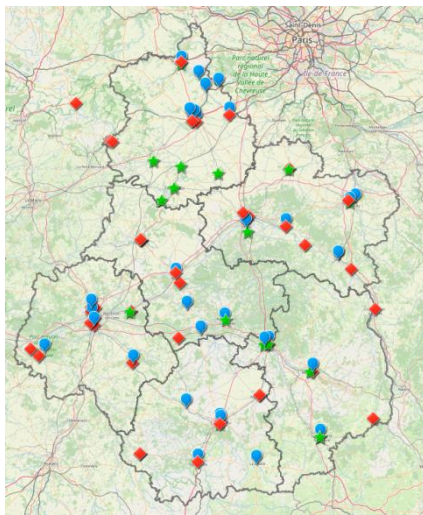
De fortes capacités de tests en région centre-Val de Loire

La mobilisation des laboratoires de biologie et des centres hospitaliers a conduit à augmenter fortement la capacité de test en région Centre-Val de Loire.

- A la date du 7 mai 2020, la région dispose d'une **capacité de plus 5 800 prélèvements par jour**, répartie sur **97 sites**. Il est important de rappeler que ces données pourront évoluer dans les prochains jours.

La liste des sites de prélèvement est disponible sur le site Internet de l'ARS Centre-Val de Loire et une carte interactive est disponible afin que chaque habitant de la région puisse trouver son lieu de prélèvement le plus proche de son domicile.

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>



2. Tracer

Dès lors qu'une personne sera identifiée comme porteur du Covid-19, un travail d'identification des cas contacts de cette personne sera engagé

L'identification de ces cas-contacts sera assurée par :

- les professionnels de santé libéraux (notamment les généralistes et infirmiers) mobilisés en première ligne pour l'identification des cas contacts dans la cellule familiale, mais également les établissements de santé ;
- l'Assurance maladie, dont les équipes assurent la recherche des cas contacts au-delà de la cellule familiale ;
- l'Agence régionale de santé, qui sera en charge d'identifier d'éventuels cas groupés (cluster) et interviendra pour l'analyse et le traitement des cas en collectivité.

3. Isoler

Pour casser les chaînes de transmission, il est important d'isoler au plus vite les porteurs du virus et leurs cas contact. Dès les premiers symptômes, le patient concerné sera invité à consulter, réaliser un test de dépistage sur prescription médicale et à s'isoler dans l'attente des résultats.

Toute personne porteuse du Covid-19 sera invitée à un isolement strict. De même, les cas contact de cette personne seront invités à une période de quatorzaine. L'isolement ou la quatorzaine se fait au domicile des personnes, sauf pour celles qui souhaitent le faire dans un lieu d'hébergement dédié (par exemple si une personne du foyer présente des risques aggravés au titre du Covid-19). Dans ce cas, un hébergement pourra être proposé par les Préfectures.

Les personnes malades font l'objet d'un suivi médical par leur médecin ou l'équipe hospitalière qui les ont pris en charge.

L'ARS Centre-Val de Loire est chargé d'un suivi régulier (non médicale) des malades en isolement et des personnes contacts mises en quatorzaine, par téléphone ou applicatif informatique. Un suivi social sera également organisé par les Préfectures pour les personnes le nécessitant.

L'ARS Centre-Val de Loire appelle l'ensemble des habitants de la région à demeurer vigilants pour prévenir un rebond de l'épidémie.

Malgré les difficultés vécues ces dernières semaines et les perspectives positives qui sont devant nous, il convient de rappeler que le déconfinement ce n'est pas la grande liberté mais un appel à la grande responsabilité de tous.

Contact presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr